

PANNEAUX DE PARTICULES ORIENTEES



Organisme certificateur : FCBA

Produit concerné : panneaux de particules orientées

Mise en œuvre : usage travaillant en milieu présentant des risques d'humidification : milieu sec (OSB2), milieu humide avec contraintes (OSB3), milieu à risque d'humidification élevé (OSB4)

Exigences minimales pour prétendre à la certification :

- Définition du produit : panneaux dérivés du bois constitués de particules et liant
- Classe d'emploi 2
- Cohésion du panneau à sec et après épreuve cyclique (OSB3 et OSB4)
- Résistance mécanique (module de flexion)
- Dimensionnement et masse volumique
- Emissions de formaldéhyde conformes aux normes en vigueur
- Gonflement en épaisseur

Caractéristiques évaluées par la certification :

- Conformité des dimensions et respect des tolérances dimensionnelles
- Tolérance sur la masse volumique
- Taux d'humidité
- Gonflement en épaisseur après immersion de 24 heures
- Cohésion interne à sec et après épreuve de vieillissement (OSB3 et OSB4)
- Modules d'élasticité et contrainte de rupture en flexion après vieillissement (OSB3 et OSB4)
- Teneur en formaldéhyde

Normes principales de référence :

- NF EN 300
- NF EN 312
- NF EN 622-5
- NF EN 120
- NF EN 310
- NF EN 317
- NF EN 319
- NF EN 321
- NF EN 322
- NF EN 323



Liste des produits certifiés sur www.fcba.fr